

REVAY



Services
de gestion
de projet

Nous vous aidons à éliminer les conflits
avant même qu'ils ne surviennent

À PROPOS DE REVAY

Fondée en 1970 et ayant son siège social à Montréal, Revay est la plus grande firme de conseil spécialisée dans les réclamations de construction au Canada. Aujourd'hui, Revay compte plus de 50 consultants, principalement des ingénieurs, des architectes, des technologues et d'autres professionnels du domaine, répartis dans ses cinq bureaux au Canada.

En tant que société de conseil en construction de premier plan, nous aidons nos clients à anticiper, prévenir, gérer et résoudre les conflits et les problèmes liés à leurs projets de construction.

Les projets deviennent de plus en plus importants et complexes. De ce fait, le secteur de la construction souffre souvent de retards et de dépassements de coûts. Nous allégeons la charge que les conflits font peser sur nos clients. Nous nous efforçons de clarifier et de trouver des solutions aux questions complexes afin que les entrepreneurs et les maîtres d'ouvrages puissent se concentrer sur la réalisation de projets rentables, dans les délais impartis, et profitables à la société. Nous allons plus loin en proposant des services de prévention des différends, de gestion des risques et de nombreux autres services de gestion de projet et de conseil qui aident nos clients à éliminer les conflits avant même qu'ils ne surviennent.

SECTEURS D'ACTIVITÉ

La clientèle de Revay se compose de tous les acteurs de l'industrie de la construction et comprend notamment les différents ordres de gouvernement, des maîtres d'ouvrages publics et privés, des entrepreneurs, des sous-traitants et fournisseurs, des firmes d'architecture et de génie incluant des firmes « Ingénierie, Approvisionnement, Gestion de Construction » (IAGC/EPCM), des cabinets juridiques, des institutions financières et différentes associations professionnelles du domaine de la construction. Nous avons réalisé des mandats dans tous les secteurs de l'industrie de la construction, et nous prenons présentement part, ou avons précédemment participé, à la plupart des mégaprojets au Canada.

Revay fournit des services dans les secteurs suivants de l'industrie de la construction :

- ✔ Infrastructures et transport
- ✔ Institutionnel
- ✔ Industriel, minier, pétrolier et gazier
- ✔ Énergie
- ✔ Commercial
- ✔ Installations militaires et bâtiments gouvernementaux
- ✔ Installations sportives, récréatives et culturelles
- ✔ Projets de construction spécialisés

L'expérience diversifiée de Revay en matière de projets nous permet de déterminer quelles meilleures pratiques pertinentes d'une industrie ou d'une région donnée peuvent être employées avec profit dans le cadre d'autres projets, et nos clients bénéficient du succès que leur procure notre polyvalence.

Nous vous aidons à éliminer les conflits avant même qu'ils ne surviennent.



La capacité d'anticiper et prévenir les différends est gage d'un succès accru pour vos projets. La variété des services de soutien à la gestion de projet que nous offrons tout au long du cycle de vie des projets, comme, entre autres, la planification, le contrôle de projet et l'administration des contrats, nous permet d'aider nos clients à éliminer les problèmes et les conflits avant même qu'ils ne surviennent, et ce, depuis le tout début jusqu'à l'achèvement de leurs projets.

Le succès des projets repose sur un large éventail de compétences hautement spécialisées. Revay est consciente que les ressources internes de ses clients sont souvent monopolisées par leurs responsabilités quotidiennes, et dans de tels cas nous pouvons suppléer les ressources de nos clients en leur fournissant une variété de services de gestion de projet.

L'objectif principal de Revay dans les mandats de gestion de projet qui lui sont confiés est d'aider ses clients à prévenir les différends. Voici quelques-uns des services de gestion de projet que nous pouvons offrir dans cette optique aux maîtres d'ouvrages, entrepreneurs et firmes de conception :

- ✔ Planification et ordonnancement
- ✔ Administration et suivi des contrats
- ✔ Gestion des changements et des réclamations, y compris leur examen, analyse et évaluation
- ✔ Suivi des projets, y compris le contrôle du coût global, de l'échéancier et de l'avancement, et production de rapports afférents

Nous avons fourni ces services à différents types de clients, notamment des maîtres d'ouvrages et leurs représentants, des entrepreneurs, des sous-traitants et des fournisseurs.

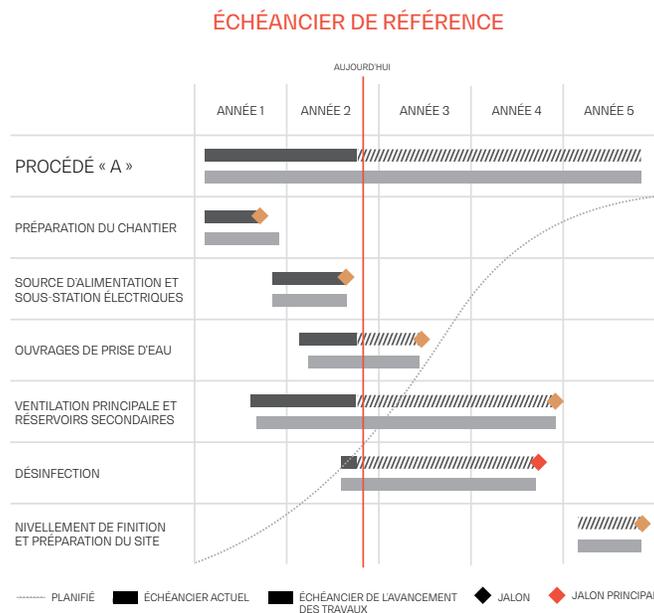
Notre expérience de soutien à cette gamme de clients dans la résolution de problèmes de construction complexes par la prestation de nos services principaux en règlement des différends nous a permis d'acquérir une perspective unique et une appréciation à 360 degrés des causes des différends.

Cette perspective particulière à Revay s'avère un atout inestimable dans le cadre de nos mandats de gestion de projet, car les principes qui sous-tendent notre approche de prévention des différends sont également ce qui nous permet d'éliminer les conflits avant même qu'ils ne se produisent.

Planification et ordonnancement

Chez Revay, nous croyons qu'il est important que les échéanciers des projets représentent des plans réalistes et qu'ils reflètent la vérité. Il est également important que l'avancement réel soit mesuré par rapport à ce qui était prévu, et ce, tout au long du déroulement des projets, afin que les problèmes puissent être décelés et des mesures correctives apportées. Des plans fiables sont nécessaires pour prévenir, atténuer, ou déterminer les retards le plus tôt possible.

Nous pouvons fournir à nos clients, tant maîtres d'ouvrages qu'entrepreneurs, des conseils avisés concernant les spécifications liées à l'établissement des échéanciers, de même qu'en ce qui a trait à l'élaboration des échéanciers, leur mise à jour, et un large éventail d'autres questions liées aux échéanciers.



Nous avons fourni des services comme ceux qui suivent pour des milliers de projets, et ce, tant pour des maîtres d'ouvrages que pour des entrepreneurs :

Maîtres d'ouvrages :

- ✓ Élaboration de planifications et d'échéanciers de projet
- ✓ Services de planification par un tiers indépendant
- ✓ Revue des échéanciers des entrepreneurs
- ✓ Suivi des échéanciers des entrepreneurs ou de l'échéancier-maître
- ✓ Gestion des risques liés aux échéanciers

Entrepreneurs :

- ✓ Élaboration d'échéanciers de projet préliminaires
- ✓ Élaboration d'échéanciers de projet globaux
- ✓ Gestion des échéanciers – revues et mises à jour
- ✓ Présentations d'échéanciers personnalisées

Revay détient une expérience concrète des problèmes et défis qui sont régulièrement à la source de réclamations. Nous pouvons donc vous aider à assurer la tenue des dossiers nécessaires pour établir et démontrer les impacts des retards sur vos projets.

Administration et suivi des contrats

L'expertise acquise par Revay grâce à son activité principale dans le domaine du règlement des différends est directement intégrée dans nos mandats d'administration des contrats, que nous envisageons dans l'optique de prévenir les différends, ou d'en réduire les impacts.

D'après l'expérience de Revay, le but premier de l'administration des contrats est de s'assurer que les exigences contractuelles soient respectées par toutes les parties. Cela nécessite un suivi et une gestion détaillés des livrables des différentes parties tout au long de la vie du projet.

Lorsqu'elle fournit de tels services en continu, Revay priorise également d'autres aspects importants de l'administration des contrats, comme, entre autres :

- ✓ **Planification initiale :** La voie à suivre pour que soient atteints les objectifs du maître de l'ouvrage en matière de coût, de calendrier et de qualité
- ✓ **Facturation et suivi :** Utilisation de diverses techniques de contrôle de projet qui contribuent à faciliter le processus de paiement
- ✓ **Documentation :** Production de rapports précis, en temps opportun, et dans le format adéquat
- ✓ **Communication entre toutes les parties :** Établissement de relations efficaces entre tous les intervenants du projet pour favoriser la prévention des différends, ou des négociations fructueuses

Revay a assuré avec succès l'administration de contrats pour des projets de 100 millions à plus de 8 milliards de dollars. Ces clients ont généralement intégré Revay dans des équipes de projet auxquelles nous avons fourni un niveau de service et un ensemble de compétences qui ont contribué à améliorer la performance des projets.



Gestion des changements

Les ordres de changement risquent souvent de donner lieu à des réclamations. Lorsque nous aidons nos clients à traiter et gérer les changements, nous mettons l'accent sur la prévention, la gestion et le suivi des changements, ainsi que sur le processus d'approbation des ordres de changement.

Prévention : La prévention des différends se met en place dès la phase de préparation du contrat, notamment par la définition complète de l'étendue des travaux, l'élaboration d'échéanciers et de budgets réalistes, et celle de procédures bien définies de gestion des changements. Revay travaille en collaboration avec ses clients afin de les assister pour identifier aussi tôt que possible problèmes, retards et autres écarts par rapport aux données initiales du projet.

Gestion et suivi : Pour limiter l'impact des changements et maximiser le contrôle du processus d'approbation des changements, Revay aide ses clients à mettre en place des systèmes de gestion du déroulement des travaux. Le suivi des changements passés, présents et qui pourraient survenir dans le futur est l'une des spécialités de Revay qui lui permet de fournir à ses clients des prévisions et des tendances précises sur l'évolution de leurs projets.

Approbation des ordres de changement : L'approbation des ordres de changement nécessite une compréhension approfondie de chaque changement, ainsi qu'une juste évaluation de la meilleure approche à retenir pour en arriver à une approbation ou un règlement. Le coût du règlement de tout différend augmente en proportion du temps requis pour y parvenir. Revay travaille donc avec ses clients afin de favoriser l'obtention rapide des approbations, ou des règlements négociés.

Suivi des projets et rapports

Revay a développé une expertise particulière dans la présentation d'informations complexes sous des formes simples, au bénéfice de toutes les parties impliquées. Notre expérience nous a en effet amenés à constater que les représentations graphiques permettent d'intégrer un grand volume d'information, ce qui facilite la compréhension de questions complexes.

Nos consultants sont expérimentés dans la préparation de rapports écrits, tant sur une base *ad hoc* que dans le cadre de la production régulière de rapports sur l'état d'avancement des travaux. Les rapports d'avancement élaborés et mis à jour par Revay pour nos clients portent notamment sur :

- ✔ Avancement de la conception et de la construction
- ✔ Examen et analyse d'échéanciers
- ✔ Rapports sur les changements et variations
- ✔ Enjeux principaux et problèmes potentiels
- ✔ Tableau de bord des Indicateurs de Rendement Clés (IRC)
- ✔ Registres des risques
- ✔ Consolidation des informations provenant de plusieurs groupes de parties prenantes

Revay travaille de façon collaborative avec ses clients pour élaborer des outils de suivi adaptés à leurs projets spécifiques, afin que les informations puissent être facilement intégrées dans des rapports globaux.

NOTRE ÉQUIPE

Des conseillers reconnus pour leur honnêteté et leur impartialité

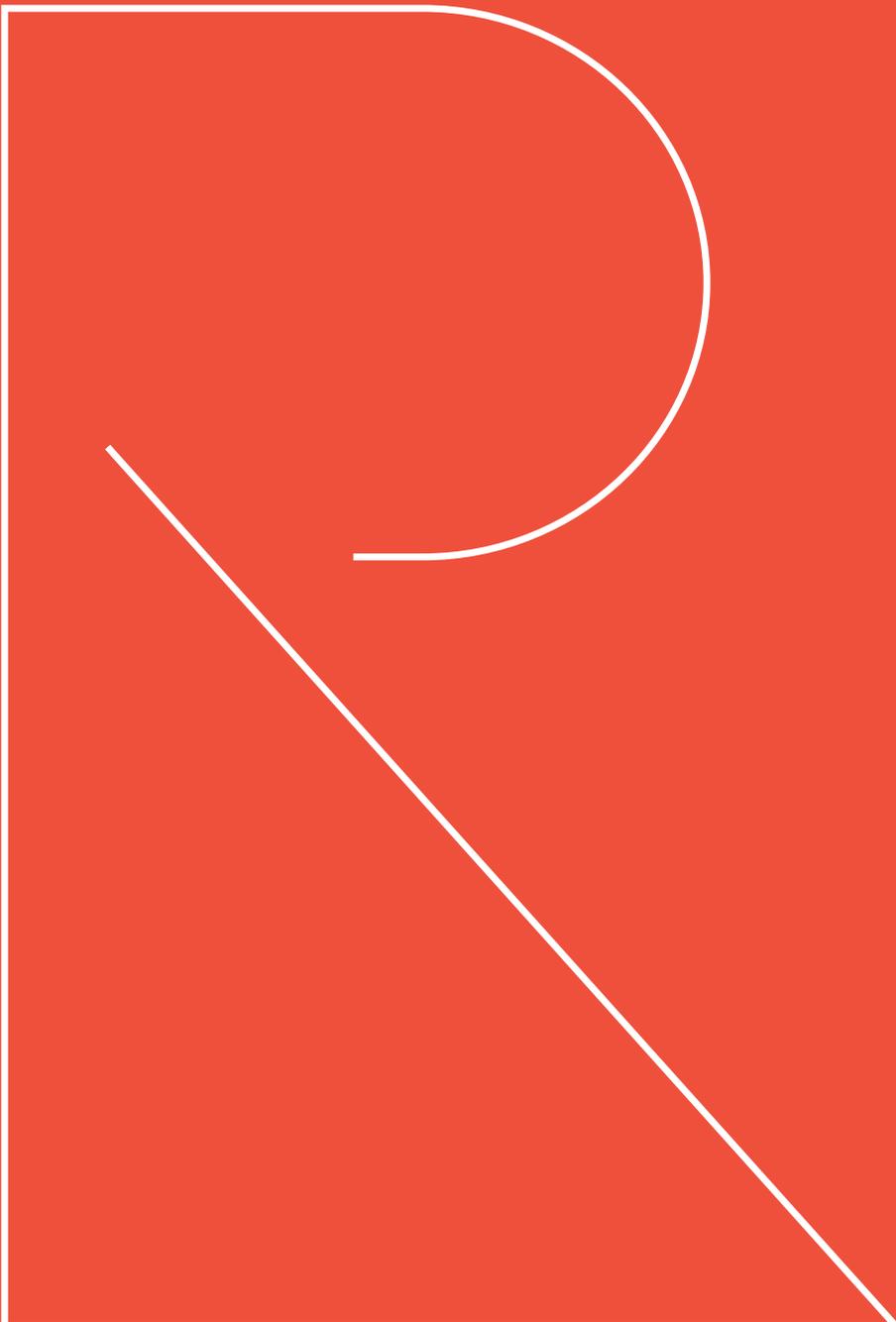
Les membres de notre équipe sont notre plus grand atout. Nos conseillers sont reconnus pour leur engagement, tant dans la prestation de services à nos clients que dans leurs efforts pour améliorer l'industrie de la construction. Revay tire une grande fierté de la diversité de la formation, de l'expérience, des habiletés et des compétences de son équipe. Nos conseillers ont en commun leur souci de respecter les normes les plus élevées en matière d'éthique et d'intégrité professionnelles, et plusieurs d'entre eux ont reçu des accolades de l'industrie pour leurs réalisations dans leurs domaines de pratique respectifs.

Certains de nos conseillers travaillent chez Revay depuis des décennies, ce qui leur a permis d'acquérir une expérience et un savoir-faire considérables et d'ainsi offrir des services d'une qualité et d'une constance sur lesquelles nos clients savent qu'ils peuvent compter. Leurs connaissances sont maintenant transmises à nos futurs experts et dirigeants, ce qui permet d'assurer une continuité dans la livraison de produits et services de haute qualité, et dans l'engagement de Revay à améliorer l'industrie de la construction dans son ensemble. Notre effectif est l'un des facteurs par lesquels Revay se démarque. Nos clients bénéficient de la diversité de l'équipe de Revay qui a une vision à 360 degrés des projets de construction et des problèmes qui peuvent survenir, nos conseillers ayant travaillé pour des consultants, des entrepreneurs, des maîtres d'ouvrages et des firmes d'ingénierie ou de conception dans les secteurs public et privé.



Expertises et expérience à titre de témoins experts

Nos services sont souvent retenus pour préparer des rapports d'expertise et tous nos consultants ont participé activement à l'élaboration de ce type de rapports. Nombre de nos conseillers ont été reconnus à titre d'experts et ont témoigné dans le cadre d'arbitrages ou de litiges. Ils ont aussi agi en tant qu'adjudicateurs ou donné des présentations dans le cadre de médiations et devant des comités de règlement des différends (CRD).



BUREAUX DE REVAY

MONTRÉAL

4333, rue Sainte-Catherine O. | bur. 500
Montréal, QC H3Z 1P9
(514) 932-2188
montreal@revay.com

TORONTO

7025 Langer Drive | Suite 110
Mississauga, ON L5N 0E8
(905) 858-1303
toronto@revay.com

OTTAWA

150 Isabella Street | Suite 810
Ottawa, ON K1S 1V7
(613) 721-6801
ottawa@revay.com

CALGARY

715 5th Avenue S.W. | Suite 418
Calgary, AB T2P 2X6
(403) 777-4904
calgary@revay.com

VANCOUVER

1040 West Georgia St. | Suite 430
Vancouver, BC V6E 4H1
(604) 428-8350
vancouver@revay.com